



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

Schaan, 6 mai 2021

Communiqué de presse sur le lancement du projet speciAlps2

Gestion des flux touristiques dans les Alpes

La nature alpine attire aujourd'hui un public de plus en plus nombreux en quête de détente et de ressourcement. La hausse de la fréquentation accentue la pression sur la faune et la flore, mais aussi sur les destinations, leurs infrastructures et leurs populations. Pour protéger la nature et les paysages alpins, le projet « speciAlps2 » développe des solutions de gestion des flux dans quatre territoires pilotes, et crée une plate-forme pour l'échange d'informations à l'échelle alpine.

Des gardes de parcs qui postent sur les portails de randonnée et les réseaux sociaux des informations sur les randonnées respectueuses de l'environnement ; des sportifs qui se rendent en montagne de manière durable en train ou en bus ; des vététistes qui empruntent des sentiers officiellement autorisés : partout dans les Alpes, il existe déjà de bonnes pratiques en matière de gestion des flux dans les territoires sensibles – mais il reste beaucoup à faire.

Partager les expériences et définir des règles du jeu

Pour le lancement du projet speciAlps2, des bonnes pratiques de gestion des flux touristiques sont présentées sur une carte interactive des Alpes en quatre langues, et servent de source d'inspiration. Le projet de CIPRA International et du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » est réalisé dans quatre territoires pilotes, sélectionnés parmi une douzaine de candidats : le parc naturel Tiroler Lech (Autriche), les Alpes de Kamnik-Savinja (Slovénie), le village d'alpinistes Barmes (Italie) et la ville de Bad Reichenhall (Allemagne). Des groupes de travail locaux réunissant les coordinateur·trice·s des territoires pilotes et des parties prenantes élaboreront des mesures de gestion des flux. Sur la base des expériences et des résultats obtenus, des recommandations d'action seront formulées à l'attention des responsables politiques (locaux), et diffusées auprès des organes de la Convention alpine et de la stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA). L'équipe speciAlps travaillera aussi avec des jeunes sur le thème du respect de la nature dans les posts sur les réseaux sociaux. Trois rencontres internationales favoriseront l'échange d'informations à l'échelle alpine entre les territoires pilotes, les organisations partenaires expérimentées et le public intéressé.

Territoire pilote du parc naturel Tiroler Lech, Autriche

Dans le lit de la rivière Lech, des espèces sensibles telles que les oiseaux nicheurs des berges caillouteuses – le petit gravelot et le chevalier guignette – sont de plus en plus souvent dérangées, et leurs nids piétinés. Le parc naturel Tiroler Lech a donc élaboré en 2020 un plan de zonage et une stratégie de gestion des flux touristiques. La démarche coopérative a réuni, entre autres, des représentant·e·s des secteurs touristique et forestier, des secours en montagne et des sports aquatiques. « Nous abordons maintenant la phase de mise en œuvre concrète », déclare la coordinatrice du territoire pilote, Eva-Maria Cattoen. « Nous prévoyons notamment d'intensifier la communication et de développer notre réseau d'ambadrices et d'ambassadeurs. Les visiteur·euse·s seront ainsi informé·e·s directement par les établissements partenaires du parc. »



Territoire pilote des Alpes de Kamnik-Savinja, Slovénie

Trop d'autos, trop de gens : à la périphérie sud des Alpes de Kamnik-Savinja en Slovénie, un téléphérique conduit les touristes sur l'alpage de Velika Planina. Les voitures encombrant les routes d'accès. Des projets de luge d'été et de tyrolienne ont été développés sans consultation publique préalable, bien que ce plateau écologiquement sensible soit un important réservoir d'eau potable pour le territoire. « Nous sommes à la croisée des chemins, et devons décider ensemble de la route à suivre. Des rencontres vont être organisées dans le territoire pilote pour chercher des solutions et formuler des propositions pour un développement holistique des zones vulnérables », annonce Katarina Žakelj, coordinatrice du territoire pilote.

Territoire pilote village d'alpinistes de Barmes, Italie

Labellisé depuis peu, le village de Barmes dans les Alpes piémontaises est l'un des premiers « village d'alpinistes » des Alpes occidentales. Le village est réputé pour ses montagnes et pour le plateau « Pian della Mussa », qui attire chaque été des milliers d'excursionnistes. Ce magnifique paysage est menacé. Barmes a réglementé l'accès au plateau en faisant payer les places de stationnement – une première étape. L'équipe speciAlps2 prévoit de mettre en œuvre d'autres mesures, explique Francesco Pastorelli, coordinateur du territoire pilote. « Nous voulons continuer de réduire la pression touristique en tentant de maîtriser les flux touristiques sur le plateau en été. L'objectif est non seulement de protéger la faune et la flore sensibles d'un paysage exceptionnel, mais aussi de proposer une expérience de qualité aux touristes. »

Territoire pilote de Bad Reichenhall, Allemagne

Les voies de circulation à Bad Reichenhall dans les Alpes bavaroises sont comme le chas d'une aiguille : tout le monde veut y passer, et il y a peu d'espace pour les contourner. La pandémie a fait exploser le nombre d'excursionnistes. Une ligne de bus relie déjà la ville et le lac de Thumsee, mais elle est encore trop peu connue. Bad Reichenhall veut améliorer la gestion de la fréquentation en intégrant dans sa démarche les parties prenantes locales, les recommandations d'expert·e·s et les échanges avec les autres territoires pilotes, explique la coordinatrice du territoire pilote, Katharina Gasteiger : « Je suis convaincue que speciAlps2 peut nous aider à améliorer la situation à Bad Reichenhall. La ville est prête à donner un signal et à mettre en œuvre les mesures concrètes que nous allons développer dans le cadre du projet. Nous allons également nous appuyer sur les campagnes d'informations existantes dans les Alpes bavaroises pour sensibiliser les visiteur·euse·s. »

Le projet en chiffres

4 objectifs :

- Contribuer à ce que le respect de l'environnement devienne un comportement naturel pour tous les visiteur·euse·s des Alpes.
- Collecter et développer des bonnes pratiques de gestion des flux touristiques.
- Promouvoir la coopération transfrontalière dans les Alpes.
- Faire connaître la Convention alpine en tant que vision pour les collectivités locales.

6 partenaires : CIPRA International, le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et les territoires pilotes.



4 territoires pilotes : Alpes de Kamnik-Savinja/SL, parc naturel Tiroler Lech/A, village d'alpinistes Barmes/I, Bad Reichenhall/D.

14 bonnes pratiques de gestion des flux/ sources d'inspiration sur <https://map.cipra.org>.

3 rencontres internationales pour l'échange d'expériences à l'échelle alpine.

Financement

SpeciAlps2 est soutenu par le ministère allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).

Durée : novembre 2020 – décembre 2022

Plus d'informations : www.cipra.org/fr/specialps2

(6'009 Zeichen inkl. Leerzeichen)

Le texte du communiqué et des photos haute définition sont disponibles sur www.cipra.org/fr/communiqués-de-presse.

Pour toutes questions, prière de contacter :

Magdalena Holzer, chargée de mission CIPRA International, magdalena.holzer@cipra.org, +423 237 53 13

Michael Gams, responsable communication, michael.gams@cipra.org, +423 237 53 04

Le projet speciAlps 2 en bref

La nature alpine attire aujourd'hui un public de plus en plus nombreux en quête de détente et de ressourcement. La hausse de la fréquentation accentue la pression sur la faune et la flore, mais aussi sur les destinations, leurs infrastructures et leurs populations. Pour protéger la nature et les paysages alpins, le projet « speciAlps2 » développe de novembre 2020 à décembre 2022 des solutions de gestion des flux dans quatre territoires pilotes, et crée une plate-forme d'échange à l'échelle des Alpes. Dans le cadre du projet, quatre territoires pilotes élaborent des mesures pour répondre aux défis de la gestion des flux : les Alpes de Kamnik-Savinja/SL, le parc naturel Tiroler Lech/A, le village d'alpinistes de Barmes/I et Bad Reichenhall/D. Une carte interactive avec de bonnes pratiques de gestion des flux, trois rencontres internationales, des recommandations à l'attention de la politique régionale et alpine et des posts sur les réseaux sociaux complètent le projet. speciAlps2 est porté par CIPRA International et le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». Il est soutenu financièrement par le ministère allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin. www.cipra.org